

Projet de règlement

Loi sur les valeurs mobilières
(chapitre V-1.1, a. 331.1, par. 1° et 8° et 20° et a. 331.2)

Règlement modifiant le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et ses concordants – Déclaration d'acquisition d'entreprise

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, chapitre V-1.1, le règlement suivant dont le texte est publié ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement modifiant le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue.*

Vous trouverez également ci-dessous les projets de modification aux instructions générales suivants :

- Modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*;

- Modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives aux prospectus*;

- Modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **4 décembre 2019**, en s'adressant à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Diana D'Amata
Analyste à la réglementation
Direction de l'information continue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4386
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
diana.damata@lautorite.qc.ca

Nadine Gamelin
Analyste expert à l'information continue
Direction de l'information financière
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4417
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Le 5 septembre 2019